



GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_29 - Marc Morandi et consorts au nom du Groupe PLR - Echanges Linguistiques : Recherche familles !

Texte déposé :

Dernièrement, la DGEO et la DGEP ont signé des conventions pour inciter et renforcer les échanges et les séjours linguistiques au sein des classes vaudoises ; ce que nous saluons et qui démontre l'engagement du département en faveur des élèves, des apprentis et des gymnasiens qui se voient offrir, durant leur parcours, des opportunités tout à fait fondamentales pour consolider leurs connaissances linguistiques et pour s'épanouir humainement.

Toutefois, et bien que la pratique des échanges d'une semaine avec des classes ou des groupes organisés par les établissements du secondaire I fonctionne bien, il a été constaté sur le terrain que, d'une part, la recherche de familles d'accueil n'était pas chose aisée, notamment dans le cadre des séjours linguistiques de 2 semaines pour les élèves de 9-10 VP-VG, et, d'autre part, que la perspective de partir deux semaines à l'étranger n'attirait pas beaucoup d'élèves de l'école obligatoire.

D'autre part, le constat est également fait qu'aucune mention de ces séjours linguistiques n'est formulée sur les documents de fin de scolarité, ce qui au demeurant pourrait apporter une plus-value lors de l'établissement de dossiers de candidature en formation professionnelle ou gymnasiale.

Partant de ces constats et sans vouloir intervenir sur les questions de modalités de fonctionnement dans les établissements scolaires (rattrapage de la matière et des tests), j'ai l'honneur, au nom du groupe PLR, de demander au Conseil d'Etat :

1. D'étudier la possibilité de soutenir, légiférer ou amender l'art.77 de la LEO (échanges linguistiques) en proposant une solution permettant la recherche des familles d'accueil qui sont d'accord de souscrire au principe de réciprocité ;
2. D'étudier l'inscription sur le certificat de fin de scolarité obligatoire la mention « a participé à un séjour linguistique de deux semaines dans l'école de à »

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Aurélien Demaurex (V'L)
2. Carole Schelker (PLR)
3. Cédric Echenard (SOC)
4. Cédric Weissert (UDC)
5. Charles Monod (PLR)

6. Circé Fuchs (V'L)
7. Claude Nicole Grin (VER)
8. David Vogel (V'L)
9. Elodie Golaz Grilli (PLR)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Gérard Mojon (PLR)
12. Graziella Schaller (V'L)
13. Jacques-André Haury (V'L)
14. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
15. Jean-Daniel Carrard (PLR)
16. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
17. Jerome De Benedictis (V'L)
18. Josephine Byrne Garelli (PLR)
19. Laurence Bassin (PLR)
20. Laurence Creteigny (PLR)
21. Laurent Balsiger (SOC)
22. Loïc Bardet (PLR)
23. Marion Wahlen (PLR)
24. Michael Wyssa (PLR)
25. Monique Hofstetter (PLR)
26. Nicolas Bolay (UDC)
27. Nicolas Suter (PLR)
28. Nicole Rapin (PLR)
29. Oscar Cherbuin (V'L)
30. Philippe Germain (PLR)
31. Pierre-André Romanens (PLR)
32. Regula Zellweger (PLR)
33. Sabine Glauser Krug (VER)
34. Sergei Aschwanden (PLR)
35. Stéphane Jordan (UDC)
36. Valérie Zonca (VER)